

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU MERCREDI 30 MARS 2016 A 20 H 00 A LA MAIRIE

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2015 et le Compte Administratif 2015 de la commune.
- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2015.
- **ACCEPTTE** le Budget Prévisionnel communal 2016. En fonctionnement, le budget s'équilibre à hauteur de 1 949 332 € et en investissement à hauteur de 2 550 046 €.
- **VOTE** les subventions annuelles aux associations.
- **VOTE** les taux d'imposition au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et décide de ne pas les augmenter :
  - **Taxe d'habitation : 12.20 %**
  - **Taxe sur le foncier bâti : 20.52 %**
  - **Taxe sur le foncier non bâti : 40.30 %**
- **FIXE** la durée d'amortissement de certains biens.
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Régional une subvention pour des travaux de réhabilitation de l'ancienne poste et de son logement en gîte relais vélo.
- **OPTE** pour l'assujettissement à la TVA pour l'opération du gîte relais Vélo.
- **APPROUVE** l'Agenda d'Accessibilité Programmée présenté pour mettre en conformité les ERP et IOP de la commune.
- **DEMANDE** le concours du Conseil Départemental au titre des Amendes de Police pour la création d'un plateau surélevé au niveau du camping.

### QUESTIONS DIVERSES

Remerciements à M. VIGNERON de l'A.P.E.V. pour la réalisation de deux sculptures sur pierre représentant le blason et le logo de la commune.

Le Maire,  
Laurent CHAUVELIN